

ASSOCIATION LATINA TRIP

Salle des Fêtes de Planguenoual
701 route du Verger – 22400 LAMBALLE

FICHE D'INSCRIPTION

Cours de danses latines

Saison 2026-2027

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de Naissance :

Téléphone :

E-mail :

Niveaux : ☐ Cours tous niveau (cocher discipline ci-dessous) ☐ Cours niveau 2 (une discipline différente par semaine : salsa, bachata, kizomba (tous niveau)) ☐ Danse en ligne (tous niveau - Salsa, Kizomba, Afro, Bachata (shines/lady styling/men styling, Musicalité)

Danses : ☐ Danse en ligne : 18H30-19H30 ☐ Salsa : 19H30-20H30 ☐ Bachata : 20H30-21H30
☐ Niveau 2 : 21H30-22H30



Tarifs frais d'adhésion :

individuel 25 €/Couple 40€

❖ 1 cours : Individuel : 250 € ☐ Couple : 400 € ☐ 1 Cours – 1 Discipline : individuel – Niv.2 : 175 euros ☐

❖ 2 cours : Individuel : 300 € ☐ Couple : 500 € ☐

❖ 3 cours : Individuel : 350 € ☐ Couple : 600 € ☐ 1 Cours – 1 Discipline : couple – Niv.2 : 350 euros ☐

❖ Danse en ligne : 225 € ☐

❖ Accès cours niveau 2 (suppl. d'un abonnement par cours/personne) : 50 € ☐

Paielements : ☐ Chèque (possibilité en 3 fois) ☐ Espèces (en 1 seule fois) ☐ CB (en 1 seule fois)

Droit à l'image : L'association se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéo prises lors de ces activités. Sauf mention contraire, l'adhésion vaut acceptation du droit à l'image.

INFORMATIONS :

- je reconnais avoir été informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance «individuelle accident »
- je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique. Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat de l'association.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

1. L'adhésion à l'Association Latina Trip implique l'approbation des statuts et de son règlement Intérieur, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après règlement de la cotisation annuelle.
3. L'adhésion à l'association n'est pas remboursable.
4. L'association se réserve le droit d'annuler le cours en dessous de 5 personnes inscrites. L'association se réserve le droit de modifier le lieu d'activité des cours.
5. L'abonnement est non remboursable pour les 2èmes et 3èmes trimestres. Le remboursement du 1^{er} trimestre serait effectué au prorata des mois passés.
6. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par mail ou sur les réseaux, sauf cas de force majeure. En cas d'annulation d'un cours pour indisponibilité de la salle, celui-ci sera reporté à une date ultérieure proposée par l'association.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de la salle. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des cours, pourra être exclu temporairement ou définitivement du cours, après avoir été entendu par la commission de discipline.
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
9. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.
10. Utilisation de la salle : **Des chaussures à semelles propres sont obligatoires**

Lu et approuvé le :

(Signature)